

ASSOCIATION « BIEN VIVRE AU BOIS-D'OINGT ET EN PAYS BEAUJOLAIS »

197, rue Peignaux-Dames 69620- Le Bois-d'Oingt

Tél 04 74 71 66 68 association.bvabo@orange.fr

<http://associations-beaujolais-pierres-dorees>

Bulletin d'Information- 13 janvier 2013

- 1 - **La réunion publique du Conseil de la Communauté de communes des Pays du Bois-d'Oingt- 20 décembre 2012** s'est tenue à Sainte-Paule. Raphaël Georg a assisté dans le public à cette réunion. Voici des extraits de son compte-rendu.

« DÉCHETTERIES-ORDURES MÉNAGÈRES-COLLECTE SÉLECTIVE »

La déchetterie d'Arnas a fermé pour les professionnels et ceci provoque une augmentation importante des dépôts par les Industriels et les Artisans dans les autres déchetteries. Ces derniers ont été incités à intensifier le tri pour rentrer dans le schéma des filières de recyclage car, désormais, ils passent de la gratuité au payant. En déchetteries, il y a plus de dépenses que de recettes et le déficit serait de l'ordre de 34.000 €.

SMADEOR (Nouvel organisme créé en 2009 pour organiser et gérer de nouvelles zones d'activité au Nord-Ouest du département) :communes concernées : Les Olmes-Bully-Sarcey- Saint-Romain de Popey- et depuis peu, Légny.

Le statut provisoire de SMADEOR chargé jusqu'à maintenant des études va disparaître pour laisser la place à un statut permanent en charge du fonctionnement.

TOURISME *L'office du tourisme des Pierres Dorées est financé par la Communauté de Communes sous forme de convention d'objectifs. L'office du tourisme propose à la Communauté de Communes une nouvelle convention d'objectifs 2013-2015. Cette convention ne durera pas trois ans compte tenu du changement à intervenir en 2014 et sera reprise par la nouvelle Communauté de Communes. mise en place. Cette convention est signée par les 5 Communautés de Communes concernées et financées au prorata du nombre d'habitants.*

LIGNE A GRANDE VITESSE POCL (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) *Le Président, à propos du projet POCL, rappelle que de nombreuses communes, à l'instar de la commune de Sainte Paule, la première à avoir fait connaître son opposition au dit projet, ont délibéré pour dire qu'elles étaient contre ce même projet afin d'éviter que cette ligne dénature le paysage. La délibération de Sainte Paule a été envoyée à tous et reçue (presque à 90 ou 95%) et lue avant la discussion. Il précise qu'il serait bon que la Communauté de Communes vote une motion pour faire-part de son opposition au passage de la LGV sur le territoire du Beaujolais.*

Après une discussion longue et animée entre « les pour » et « les contre » sur le bien fondé d'une telle motion l'assemblée a voté « pour » à l'exception de sept abstentions.

Souhaits des Elus de la Communauté de Communes

- Etre « associés » à l'élaboration des différents projets (SNIT et autres)

- *Il n'est pas normal que les Elus soient les derniers informés, et qui plus est par la Presse, de tous ces projets relatifs à l'aménagement du Territoire. Il n'est pas normal non plus que les associations soient seules consultées et pas eux. Ils envisagent de demander au Préfet « d'être associés » à tout projet susceptible d'impacter le territoire dont ils sont gestionnaires pour leur permettre de donner leur avis.*

Nouvelle Communauté de Communes à 34 communes en janvier 2014. Il faut préparer ses compétences. De nombreuses réunions sont à prévoir pour mettre tout le monde d'accord. D'après le Préfet, le 1^{er} janvier 2014 l'instruction d'urbanisme reviendrait aux Communautés de Communes.

Réunion Préfet et CDCI (Commission de Coopération Intercommunale)

- *Devenir du département, volonté de donner à Lyon Métropole une dimension européenne lui permettant de « faire le poids » par rapport aux grandes capitales européennes.*
- *Nouvelles répartitions des dépenses entre Lyon Métropole et le Département.*
- *Prévu de créer 2 syndicats de transports : 1 hors Lyon et 1 Lyon Métropole.*
- *Nouveaux regroupements des communes*
- *Découpage des nouvelles Communautés de Communes. Problème avec la haute vallée d'Azergues, Monsols, Amplepuis, Thizy qui refusent les nouvelles dispositions.*
- *Lyon Métropole sera un atout pour le reste du département compte tenu de son dynamisme.*
- *Cette nouvelle découpe modifiera notablement la répartition des charges et des recettes entre Lyon Métropole et le nouveau département, pas toujours à l'avantage de ce dernier, notamment en ce qui concerne l'entretien du réseau routier.*

AUTOROUTE TARARE VILLEFRANCHE En tant qu'Elus, ils ont appris le projet d'autoroute Tarare Villefranche par la presse. Personne ne les a réunis pour leur présenter le projet et leur demander ce qu'ils en pensaient et leur permettre de donner leur point de vue. Par contre, contrairement à la LGV, l'autoroute apportait un plus à la région. »

NB – les CR officiels de la Communauté. de Communes ne sont pas disponibles par internet, mais affichés à l'extérieur du Bâtiment de la Com. De Com., au Bois-d'Oingt pendant un mois.

2 – Le projet de PLU du Bois-d'Oingt

Il a évolué en commission restreinte ces 3 dernières années. Nous avons été volontairement tenus à l'écart. Nous (les 3 membres de l'association) avons protesté contre cette méthode de travail et indiqué que nous nous désolidarisons de ce projet.

Nous n'avons pas reçu les documents de la dernière version. Le PADD a été présenté à l'écran à la Commission plénière le 5 décembre ; puis au Conseil municipal (sans vote) le 13 décembre. Une réunion publique est prévue prochainement. Le nouveau PLU devrait pouvoir être soumis à enquête publique, et terminé pour le 31 décembre 2013. Nous attendons d'avoir les documents définitifs pour faire notre évaluation.

Nous avons vu que le texte de ce nouveau projet de PADD pouvait être consulté sur le site de la commune.

www.leboisdoingt.org

rubrique informations communales- en bas de page : le dernier document. A préciser que les orientations d'aménagement en ligne sont celles qui datent de 2010 et qu'elles vont certainement être modifiées.

Allez en prendre connaissance, bien que les plans soient très difficiles à lire.

3 - L'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais » a mis cet été en place un site Web. Ce site est commun avec la Coordination des associations du Beaujolais.

A consulter à l'adresse <http://associations-beaujolais-pierres-dorees.fr>

105 articles sont regroupés dans les dossiers par thème (voir la liste située à droite de l'écran). Les plus récents ou les plus importants sont mis en valeur dans la page centrale : Dernières actualités. Des articles sont rajoutés régulièrement : consultez souvent ce site.

La Newsletter est maintenant en service. Inscrivez-vous sur le site pour la recevoir automatiquement. Les thèmes principaux dépendent de l'actualité : **LGV- Patrimoine- Paysages des Pierres dorées- Urbanisme, PLU...**

4- RFF poursuit les études sur le projet de ligne à grande vitesse. Certains membres de l'association ou de la Coordination ont participé à des ateliers de travail. Voir toutes les explications sur notre site.

5- Certaines communes ont pris une délibération en se prononçant contre ce projet de LGV. C'est bien tard, mais c'est important. Nous tiendrons à jour la liste de ces communes dès que nous le saurons, afin de vous en informer. A ce jour, 15 communes se sont prononcées, plus la Communauté de Communes (voir plus haut).
Merci de nous tenir au courant.

6- Une nouvelle association vient de se créer à Légnay : l'association Pierres Dorées Azergues. Elle réagit contre le projet de grande ZAC, sur le plateau de Billy . Voir son site :
www.apda.fr

7- les Journées du Patrimoine de Pays 2013 se tiendront les 15 et 16 juin 2013. Le thème : tout ce qui est rond. Mise en valeur de notre patrimoine bâti rural et découverte de traditions ou savoir-faire sont les points importants. Merci de communiquer votre intérêt et vos propositions.

8- Lors de la prochaine assemblée générale, nous voudrions **accueillir de nouveaux membres** pour le Conseil d'administration... et aussi **désigner un nouveau trésorier** car André Bidolet souhaiterait être remplacé. Appel aux candidats.

Le tarif des **cotisations pour l'année 2013** reste inchangé avec cependant un appel, pour ceux qui souhaitent davantage nous soutenir, à choisir un tarif « bienfaiteur ». Merci à tous.